

PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA CHAÎNE ACCUEIL-FACTURATION-RECOUVREMENT

MODULE EXPERT 2 : LES RÈGLES DE FACTURATION SPÉCIFIQUES

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

2 jours consécutifs

PUBLIC

Personnels de catégorie B et de catégorie C intervenant dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé

OBJECTIF

 Connaître et appréhender les règles de facturation spécifiques: Facturation aux non assurés sociaux, PIE/PIA, rétrocession, transports sanitaires, médecine légale, chambre mortuaire, prestations hôtelières (chambre particulière), détenu, recettes diverses

PROGRAMME

Jour 1

- La facturation des rétrocessions : Les prestations et leur codage ; L'écart remboursable
- La facturation des transports sanitaires : Transports primaires et secondaires ; Le SMUR ; Transports inter établissements
- La facturation des prestations hôtelières : Le guide de facturation ; La chambre particulière ; Les autres prestations

Jour 2

- La facturation des AME et soins urgents
- La facturation des conventions internationales
- Les autres facturations spécifiques : La prise en charge des personnes détenues ; Les expertises en médecine légale ; Les devis de l'activité bucco-dentaire ; Les frais de chambre mortuaire

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Professionnalisation des acteurs de la chaîne Accueil-Facturation-Recouvrement
- Module Tronc commun 1 : Accueil-admission
- Module Tronc commun 2: Facturation-recouvrement
- Module Expert 1 : Contentieux et recouvrement
- Module Expert 3 : L'accompagnement du changement et la conduite de projet
- Module Expert 4 : Le pilotage et le management de son équipe